



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45243>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-45243**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Mairie du Blanc Mesnil

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + Construction d'une crèche municipale de 39 berceaux et d'une cuisine de production de 210 repas (relance)

**Description** : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +, organisé conformément aux dispositions de la commande publique. L'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 3 500 000,00 euro(s) HT, valeur avril 2025. La maîtrise d'oeuvre devra s'assurer de la compatibilité de sa proposition avec ce budget. Le concepteur est libre de trouver la conception architecturale la plus judicieuse et innovante en s'appuyant sur le respect du programme. Le présent avis de concours vise une sélection préalable de quatre (4) candidats, effectuée par le maître d'ouvrage sur la base des propositions d'un jury, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La ville du Blanc-Mesnil souhaite engager la construction d'une nouvelle crèche, ainsi qu'une cuisine de production pour approvisionner l'ensemble des crèches municipales. Le site du projet est situé dans le quartier des Tilleuls, au nord de la commune du Blanc-Mesnil. Ce quartier prioritaire fait partie d'un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vise notamment à renouveler l'offre de logements du quartier et services associés :  
- création d'équipements publics - reprise de la trame verte - démolition de 900 logements - reconstruction de 3 300 logements - proposition d'une offre commerciale de 3 000 m<sup>2</sup>. Le projet de renouvellement urbain des Tilleuls s'inscrit dans le renouvellement de l'image de la Ville du Blanc-Mesnil. L'ensemble des bâtiments qui seront construits ou réhabilités contribueront à ce changement recherché par la commune du Blanc-Mesnil, notamment grâce au développement d'une architecture néoclassique en relation avec le reste de la Ville. A ce titre, de nouvelles constructions aux façades travaillées, le long des voies principales et à proximité des futures gares ont déjà vu le jour. La crèche, en tant que premier équipement public sera le point de démarrage de cette nouvelle identité architecturale au sein du quartier,

identité qui sera poursuivie en second rideau par les travaux de constructions et de réhabilitations de logements. Le terrain alloué à l'opération est une partie de la parcelle référencée 000 AC 212. La contenance totale de la parcelle est d'environ 22 620 m<sup>2</sup>. La partie à l'angle Sud-Ouest, d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, compris espaces verts et voirie, est destinée au projet. L'emprise foncière se situe à l'entrée sud du NPNRU des Tilleuls à l'angle de l'avenue Aristide Briand et Emile Zola. La notification de la maîtrise d'oeuvre en phase offre est prévue en novembre 2025 pour une livraison de l'objet prévue en avril 2028

**Identifiant de la procédure :** efca917e-b0cd-4b97-8d36-c1740c02488d

**Identifiant interne :** 2025-13

**Type de procédure :** Restreinte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71220000 Services de création architecturale

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Le projet envisagé est le suivant : - Une crèche de 39 berceaux - Une cuisine de production, pour une hypothèse jusque 210 repas L'aménagement d'espaces extérieurs sur la parcelle est également à prévoir : - Espaces extérieurs sécurisés pour les enfants de la crèche avec vues cachés du public comprenant une aire de jeux, un préau et un jardin - Espaces extérieurs végétalisés - Stationnement : dépose-minute, stationnement personnel, Pmr et stationnement vélo - Cour logistique : accès logistiques Le nouveau bâtiment comprendra deux secteurs : Une entrée principale (hall d'entrée commun) desservant : - Une crèche municipale - Capacitaire de 39 berceaux (18 bébés/moyens et 21 moyens/grands) - Tous les espaces d'accueil nécessaires pour deux unités de la crèche - Espaces administratifs et dédiés aux personnels - Jardin clôturé avec préau, sécurisé, et avec des jeux adaptés - Une cuisine de production - Capacité de production de 210 repas - Tous les espaces nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine - Décartonnage - Déconditionnement - déboîtage - Zone de réception-stockage - Zone de légumerie - Zone de préparation - Zone de plonge - Bureau cuisinier - Vestiaire cuisine - Local poubelle La crèche et la cuisine accueilleront un effectif d'environ 25 agents publics. Le projet sera à rez-de chaussée avec l'éventualité d'un étage dédié à la partie administrative. Le programme technique détaillé sera envoyé en phase offres. Le date d'envoi des invitation à soumissionner est donné à titre indicatif et prévisionnel.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + Construction d'une crèche municipale de 39 berceaux et d'une cuisine de production de 210 repas (relance)

**Description** : La présente consultation concerne un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse +, organisé conformément aux dispositions de la commande publique. L'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 3 500 000,00 euro(s) HT, valeur avril 2025. La maîtrise d'oeuvre devra s'assurer de la compatibilité de sa proposition avec ce budget. Le concepteur est libre de trouver la conception architecturale la plus judicieuse et innovante en s'appuyant sur le respect du programme. Le présent avis de concours vise une sélection préalable de quatre (4) candidats, effectuée par le maître d'ouvrage sur la base des propositions d'un jury, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. La ville du Blanc-Mesnil souhaite engager la construction d'une nouvelle crèche, ainsi qu'une cuisine de production pour approvisionner l'ensemble des crèches municipales. Le site du projet est situé dans le quartier des Tilleuls, au nord de la commune du Blanc-Mesnil. Ce quartier prioritaire fait partie d'un Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vise notamment à renouveler l'offre de logements du quartier et services associés : - création d'équipements publics - reprise de la trame verte - démolition de 900 logements - reconstruction de 3 300 logements - proposition d'une offre commerciale de 3 000 m<sup>2</sup>. Le projet de renouvellement urbain des Tilleuls s'inscrit dans le renouvellement de l'image de la Ville du Blanc-Mesnil. L'ensemble des bâtiments qui seront construits ou réhabilités contribueront à ce changement recherché par la commune du Blanc-Mesnil, notamment grâce au développement d'une architecture néoclassique en relation avec le reste de la Ville. A ce titre, de nouvelles constructions aux façades travaillées, le long des voies principales et à proximité des futures gares ont déjà vu le jour. La crèche, en tant que premier équipement public sera le point de démarrage de cette nouvelle identité architecturale au sein du quartier, identité qui sera poursuivie en second rideau par les travaux de constructions et de réhabilitations de logements. Le terrain alloué à l'opération est une partie de la parcelle référencée 000 AC 212. La contenance totale de la parcelle est d'environ 22 620 m<sup>2</sup>. La partie à l'angle Sud-Ouest, d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, compris espaces verts et voirie, est destinée au projet. L'emprise foncière se situe à l'entrée sud du NPNRU des Tilleuls à l'angle de l'avenue Aristide Briand et Emile Zola. La notification de la maîtrise d'oeuvre en phase offre est prévue en novembre 2025 pour une livraison de l'objet prévue en avril 2028

**Identifiant interne** : S-PF-1635620

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71220000 Services de création architecturale

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description :** Chiffre d'affaires annuel moyen spécifique : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. En application de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020, l'acheteur ne tiendra pas compte des variations de chiffre d'affaires (Ca) consécutives à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. La moyenne du Ca annuel de l'architecte et des bureaux d'études (thermique, acoustique, fluides et structure) sur les 3 dernières années sera au minimum de 200 000 euro(s) Ht par membre du groupement. Celle des indépendants ou spécialistes sera de minimum 100 000 euros Ht individuel. Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'oeuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques. Conformément à l'article R. 2142-12 du Ccp, l'acheteur exige des candidats qu'ils disposent d'une assurance permettant de couvrir les risques liés à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour la mission de maîtrise d'oeuvre consécutive au concours

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes : Ce concours s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre : un architecte inscrit à l'ordre des architectes, ou équivalent pour les candidats non établis en France, et des bureaux d'études ou spécialistes indépendants. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, l'architecte sera mandataire solidaire du groupement. La mission de conception ne pouvant pas se déléguer, la bonne exécution du marché exige cette solidarité du mandataire. Il est ainsi engagé financièrement pour la totalité du marché. Un même architecte ne pourra être candidat en qualité de mandataire de plus d'un groupement, ni mandataire d'un groupement et cotraitant d'un autre groupement, ni cotraitant de plusieurs groupements. Une règle d'exclusivité est également établie pour les bureaux d'études techniques structure, les Bet thermique, les Bet fluides (Cvc / Plomberie / Electricité) et les Bet économistes qui ne pourront se présenter comme cotraitant que dans deux équipes différentes, au maximum, sous l'une ou l'autre de ces compétences. Au-delà, les trois équipes (ou plus) seront éliminées. Ne sont pas assujettis à cette règle, les compétences sur la qualité environnementale, l'acoustique, la sécurité incendie, le paysage et la Vrd. La justification des compétences requises pour chaque membre du groupement devra être apportée par : - les titres d'études et professionnels des candidats ; - les qualifications professionnelles en lien avec les compétences exigées (par exemple : Opqibi, Opqtecc ou équivalentes, ou références équivalentes, ...) ; - des références, de nature et d'importance équivalentes. En application de l'article L. 2193-3 alinéa 2 du Code de la commande publique, les prestations d'architecture, techniques (structure, fluides, thermique, acoustique) et d'économie de la construction devront être exécutées directement par les titulaires et ne pourront faire l'objet d'aucun acte de sous-traitance. Il est rappelé que la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf exceptions expressément prévues à l'article R. 2142-26

du Code de la commande publique. La prestation est réservée à une profession déterminée

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Inscription à un registre de commerce : Les candidats ne peuvent entrer en aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-10 du Ccp. Lorsque le candidat est en situation de redressement judiciaire, il est dans l'obligation de préciser à quel stade en est la procédure

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1635620>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure :**

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner :** 30/06/2025

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur :** non

**Prix**

**Lieu de réception de la prime :** 1

**Informations complémentaires :** L'indemnité à verser à chacun des quatre candidats sera égale à 30 000 euro(s) HT. Cette indemnité sera allouée à chacun des quatre concurrents admis à concourir, si les prestations demandées dans le règlement particulier de concours sont remises dans les délais et sont jugées valables par le jury. L'indemnité qui sera versée au lauréat du concours sera considérée comme une avance sur les honoraires dus au titre de son marché à venir

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1635620>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 19/05/2025 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie du Blanc Mesnil

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** E1CEC9A6-A8AE-59B1-BE060C6BA39BEE55

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Mairie du Blanc Mesnil

**Numéro d'enregistrement :** 54022

**Adresse postale :** Direction de la commande publique - Place Gabriel Péri

**Ville :** Le Blanc Mesnil

**Code postal :** 93150

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Monsieur le Maire

**Adresse électronique :** correspondre@aws-france.com

**Téléphone :** 0145917070

**Adresse internet** : <https://www.blancmesnil.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <http://agysoft.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Mairie du Blanc Mesnil

**Numéro d'enregistrement** : E1CEC9C1-DA52-16D0-215705E8EF65067A

**Adresse postale** : place Gabriel Péri

**Ville** : Le Blanc Mesnil

**Code postal** : 93150

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service Commande Publique

**Adresse électronique** : [commandepublique@blancmesnil.fr](mailto:commandepublique@blancmesnil.fr)

**Téléphone** : 0145917070

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : E1CEC9CE-C5D7-18C5-C13D38A80CDE6DBC

**Adresse postale** : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

**Ville** : Montreuil

**Code postal** : 93558

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-montreuil@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montreuil@juradm.fr)

**Téléphone** : 0149202000

**Télécopieur** : 0149202099

**Adresse internet** : <https://citoyens.telerecours.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : E1CEC9DD-C79B-4FDA-E4E1F76F193EA156

**Adresse postale** : 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206, rue de Paris)

**Ville** : Montreuil

**Code postal** : 93558

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Télécopieur** : 0149202099

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : e5686849-990a-405b-9201-4d079af6712e - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 18/04/2025 à 18:42

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 18/04/2025